



Déclaration préalable du SNUipp-FSU 43 à la CAPD du 9 juin 2015

Monsieur l'inspecteur d'académie, Mesdames, Messieurs,

Nous souhaitons tout d'abord remercier les services pour leur disponibilité et pour la qualité des documents communiqués aux représentants des personnels. Nous savons en effet que les services ont dû travailler dans un calendrier resserré et des conditions difficiles. Nous ne comprenons pas que l'application AGAPE soit plus souvent une contrainte qu'un outil dans la gestion des personnels. A l'heure où le ministère lance un énième « Plan numérique pour l'école », il serait grand temps que les services disposent d'un logiciel performant et conforme au droit mais surtout des moyens humains et financiers suffisants pour assurer leurs missions .

Concernant le mouvement proprement dit nous dénonçons toujours le nombre trop élevé de postes proposés hors-barème. Surtout, nous sommes opposés au classement des avis favorables qui donnent le sentiment que l'administration « fait son marché » parmi les collègues. Nous demandons que le barème puisse jouer entre tous les collègues qui ont obtenu un avis favorable.

Nous évoquerons en séance les questions relatives aux bonifications handicap.

Sur un autre sujet, la réforme territoriale va impacter l'éducation nationale et cela nous interroge sur la gestion future des personnels du premier degré. D'autant plus que le ministère a désigné les recteurs coordonnateurs dans toutes les régions. S'il n'y aura probablement pas d'alignement général des académies sur les régions, certaines devraient néanmoins fusionner. Le ministère fera des premières annonces pendant l'été sur les modalités retenues pour les académies concernées, notamment pour les fusions envisagées. Vous connaissez, monsieur l'inspecteur d'académie, notre attachement à une gestion du premier degré au niveau départemental et notre désaccord avec le renforcement de la gestion au niveau académique et du pouvoir des recteurs.

Le SNUipp portera ces exigences lors des discussions avec le ministère et les recteurs.